

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS1418

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE 5

I. – À l’alinéa 19, substituer aux mots :

« dans le cadre »

les mots :

« des membres ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 20.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.